

Carte *Visa*\* Affaires RBC Banque Royale®

# Un outil plus performant pour faire des affaires



RBC Banque Royale®



# Une gestion des dépenses simplifiée



Nous sommes heureux de vous présenter la carte *Visa Affaires RBC Banque Royale*<sup>®</sup> – un moyen souple et pratique de gérer vos dépenses. Vous pouvez compter sur votre nouvelle carte *Visa Affaires RBC Banque Royale* pour simplifier le paiement, la gestion et le suivi de vos achats d'entreprise.

Votre carte *Visa Affaires RBC Banque Royale* vous donne accès à des fonds, en tout temps, aux GAB, par téléphone et dans plus de 24 millions d'établissements du monde entier qui acceptent *Visa*. Elle vous propose aussi des modes de paiement souples et des offres spéciales. De plus, vous bénéficierez de l'assurance Couverture-achat et garantie allongée<sup>1</sup> pour vos achats, de même que des services d'urgence pour les voyageurs et plus encore.

Vous trouverez dans ce guide tout ce que vous devez savoir sur votre carte *Visa Affaires RBC Banque Royale*. En outre, une liste des numéros de téléphone importants figure à la dernière page.



## Accès à des fonds

Vous pouvez utiliser votre carte *Visa Affaires* RBC Banque Royale pour accéder à des fonds, partout et en tout temps, de plusieurs façons<sup>†</sup> :

- › Accédez à des avances de fonds allant jusqu'à 500 \$ CAN par jour (jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible) à tout guichet automatique bancaire (GAB) dans le monde où le logo *Visa* est affiché.
- › Utilisez votre carte pour effectuer des achats dans plus de 24 millions d'établissements dans le monde où la carte *Visa* est acceptée.
- › Réglez des achats en ligne au moyen de votre carte.
- › Établissez des paiements préautorisés pour toutes vos factures et profitez de la commodité de n'avoir qu'un seul paiement chaque mois, porté à votre compte *Visa Affaires* RBC Banque Royale.

Si vous voyagez ou prévoyez utiliser la fonction avance de fonds de votre nouvelle carte *Visa Affaires* RBC Banque Royale, assurez-vous d'activer votre numéro d'identification personnel (NIP). Si vous n'avez pas de NIP de RBC Banque Royale, passez simplement à une succursale RBC Banque Royale. Il ne faudra que quelques minutes pour vous aider à créer un NIP.

## Sécurité et protection

### CARTES PERDUES OU VOLÉES

Dès que vous constatez la disparition de votre carte, appelez au numéro indiqué ci-dessous. N'oubliez pas de vous identifier en tant que titulaire d'une carte *Visa Affaires*. Le Centre des cartes *Visa* annulera votre carte perdue ou volée et vous émettra une carte de remplacement qui vous sera postée.

Cartes perdues ou volées en Amérique du Nord :

**1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)**

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés : **(416) 974-7780**

## RESPONSABILITÉ ZÉRO POUR LE TITULAIRE

En cette époque de nombreux changements, la protection contre l'utilisation non autorisée de votre carte est absolument essentielle – que vous l'utilisiez en personne ou en ligne. La Responsabilité zéro pour le titulaire vous dégage de toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre carte, pourvu que, lors des opérations effectuées à l'aide de votre NIP (comme les retraits aux guichets automatiques), vous ayez pris des précautions raisonnables pour protéger votre NIP, comme il est indiqué dans votre Convention régissant l'utilisation de la carte *Visa* RBC Banque Royale.

## PUCE ÉLECTRONIQUE ET NIP VOUS ASSURENT LE NIVEAU DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ

Votre carte *Visa* Affaires RBC Banque Royale est dotée de la technologie de la carte à puce avec NIP, une technologie de pointe qui vous protège de la contrefaçon et de la fraude, car la puce intégrée à votre carte est pratiquement impossible à reproduire. Lorsque vous effectuez une opération à un terminal compatible avec la technologie de la carte à puce, vous bénéficiez d'un niveau de sécurité optimal.

Plutôt que de valider l'opération par votre signature, vous insérerez votre carte dans le terminal, vous suivrez les instructions et entrerez ensuite votre NIP.

Comme il faudra encore du temps pour que les boutiques et les restaurants mettent ce système de carte à puce en place, vous devrez continuer de signer votre reçu lorsque la bande magnétique sera utilisée pour la lecture de votre carte. N'ayez crainte, ces opérations demeurent fiables et vous êtes protégé contre la fraude grâce à la Responsabilité zéro pour le titulaire de *Visa*.

Même s'il n'est plus nécessaire de l'utiliser aussi souvent, votre NIP est devenu un élément clé de sécurité de votre carte. N'oubliez pas votre NIP, modifiez-le régulièrement à votre succursale RBC Banque Royale et ne le divulguez jamais à quiconque.

## IL EST FACILE DE MODIFIER VOTRE NIP

Si vous avez oublié votre NIP ou que vous voulez le modifier, veuillez vous rendre à une succursale RBC.

## UNE SÉCURITÉ ACCRUE

La technologie de la carte à puce avec NIP améliore davantage un système de paiement déjà sécuritaire. Les cartes à puce ont été testées et mises à l'épreuve, et leur utilisation est répandue dans plusieurs pays. Votre carte à puce Visa RBC avec NIP vous procurera une plus grande tranquillité d'esprit et vous serez mieux protégé contre la contrefaçon et la fraude.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de votre NIP, veuillez consulter la lettre qui accompagnait votre nouvelle carte Visa Affaires RBC Banque Royale ou visitez le [www.rbcbanqueroyale.com/cartes/puce](http://www.rbcbanqueroyale.com/cartes/puce).

## Assurances pratiques pour être tranquille

Comme titulaire de la carte, vous pouvez bénéficier automatiquement de la protection avantageuse de l'assurance Couverture-achat et garantie allongée lorsque vous utilisez votre carte Visa Affaires RBC Banque Royale pour régler vos achats.



## COUVERTURE-ACHAT ET GARANTIE ALLONGÉE<sup>1</sup>

Les achats effectués à l'aide de votre carte Visa Affaires RBC Banque Royale sont automatiquement protégés contre la perte, le vol ou les dommages pendant un maximum de 90 jours à compter de la date d'achat. De plus, la carte double la

garantie d'origine du fabricant au Canada, jusqu'à une année supplémentaire. À cet effet, veuillez conserver vos reçus, en cas de demande de règlement. La couverture est assujettie à une durée de contrat et à des conditions. Pour plus de détails sur cette couverture, veuillez vous reporter au certificat d'assurance ci-joint.

Pour toutes questions ou réclamations, communiquez avec Assistance aux Assurés, sans frais, au 1 800 533-2778.

À l'extérieur du Canada ou des États-Unis : 905-816-2581 (appel à frais virés).

## Services aux voyageurs

Lorsque vous vous déplacez hors de votre province, Assistance aux Assurés Inc. (Assistance aux Assurés) vous offre une gamme de services inestimables au cas où vous seriez confronté à des situations imprévues, à des urgences médicales ou si vous avez besoin d'assistance juridique. Assistance aux Assurés est à votre disposition pour répondre à vos questions ou demandes de règlement concernant les assurances décrites dans ce guide et les services d'urgence suivants.

Vous pouvez joindre Assistance aux Assurés, en tout temps, au **1 800 533-2778** de partout au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au **905-816-2584** de l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

### ASSISTANCE PRÉDÉPART

Avant de partir en voyage, n'hésitez pas à téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des renseignements utiles tels que les précautions recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, les conditions météorologiques dans les grandes villes du monde entier, les taux de change ainsi que les exigences en matière de vaccination et de visa.

### AVANCE DE FONDS D'URGENCE ET BILLETS D'AVION

Si vous perdez votre carte ou êtes victime d'un vol pendant un voyage n'importe où dans le monde, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des fonds d'urgence

ou des billets d'avion, jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible. Les fonds d'urgence seront débités de votre compte au même titre qu'une avance de fonds et les billets seront portés à votre compte comme des achats.

## AIDE JURIDIQUE ET CAUTION

Si vous devez avoir recours à des conseils juridiques en voyage, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir les noms d'avocats, d'ambassades et de consulats aptes à vous aider<sup>2</sup>. Assistance aux Assurés peut également prendre des dispositions pour que des fonds soient transférés directement de votre compte si vous devez verser une caution ou avancer des fonds afin d'obtenir ces services. Le choix final du fournisseur de services juridiques vous appartiendra.

## Rabais et offres spéciales

En tant que titulaire d'une carte *Visa Affaires* RBC Banque Royale, vous bénéficierez d'occasions d'économiser avec des *remises et des économies instantanées*. Pour trouver la liste la plus récente des possibilités d'économies, consultez le site *Économies Visa Affaires* de *Visa Canada* à l'adresse [www.econovisa.ca/pme](http://www.econovisa.ca/pme).

## PLUS DE PRODUITS À LA DISPOSITION DE VOTRE ENTREPRISE

Nous publions également une série de guides contenant une foule de conseils et de renseignements pertinents destinés aux propriétaires et dirigeants d'entreprise à toutes les étapes de croissance. Parmi les nombreux sujets traités, vous y trouverez le marketing, le financement, l'exportation et plus encore – rendez-vous au [www.rbcbanqueroyale.com/leguide](http://www.rbcbanqueroyale.com/leguide) dès aujourd'hui.

Pour en savoir davantage sur les nombreux produits et services pour entreprise offerts par RBC Banque Royale, renseignez-vous auprès de n'importe quelle succursale RBC Banque Royale, rendez-vous au [www.rbcbanqueroyale.com/busindex](http://www.rbcbanqueroyale.com/busindex) ou composez le **1-800 ROYAL<sup>®</sup> 2-0** pour parler à un conseiller en affaires.

## SERVICE À LA CLIENTÈLE DE VISA RBC BANQUE ROYALE

### Renseignements au sujet de la carte

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)  
De l'extérieur du Canada et des États-Unis,  
à frais virés : (416) 974-7780

### Cartes perdues ou volées, en tout temps

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)  
International : (code d'accès) 800 ROYAL 5-2-3  
(code d'accès) (800 769-25523)  
À frais virés : (416) 974-7780

Si vous préférez ne pas avoir accès à vos comptes par téléphone,  
composez le 1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)  
pour désactiver ce service.

### Assistance aux Assurés

Pour vous renseigner sur les multiples avantages  
et assurances mentionnés dans ce guide :

Au Canada et aux États-Unis : 1 800 533-2778  
De l'extérieur du Canada et des États-Unis,  
à frais virés : (905) 816-2581

ATS/téléimprimeur : 1-800 ROYAL® 1-8 (1 800 769-2518)



RBC Banque Royale®

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

\* Marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence.

† Des frais d'accès et des frais sur opérations peuvent s'appliquer.

1. Cette couverture est souscrite par la Compagnie d'assurance générale RBC au Québec et par la Compagnie d'assurance RBC du Canada dans le reste du Canada.

2. Assistance aux Assurés Inc. décline toute responsabilité à l'égard de la prestation des services de particuliers ou d'entreprises mis à votre disposition pour vous aider.

Toutes les couvertures font l'objet de restrictions et d'exclusions. Veuillez consulter le certificat d'assurance ci-joint pour connaître les détails complets des couvertures d'assurance offertes par votre carte.